



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE



PARC AGRICOLE ET PAYSAGER DE L'ARC NORD

Pilotage: service aménagement, unité fonctionnelle trame verte et bleue

Référente: Meryl Decroq, mdecroq@lillemetropole.fr, 6502

Secrétariat: Fabienne Grenon, fgrenon@lillemetropole.fr, 2935

Elu référent: Jean-François Legrand

UNE CHARTE DE COOPÉRATION ET DES ENJEUX



ENJEU 1 : DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS DOUX ET LES CHEMINS DE PROMENADE

ENJEU 2 : DÉVELOPPER UNE TRAME VERTE ET BLEUE

ENJEU 3: CRÉER DES ESPACES DE NATURE

ENJEU 4 : PARTAGER DES SAVOIRS ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

ENJEU 5: VALORISER LA CAMPAGNE



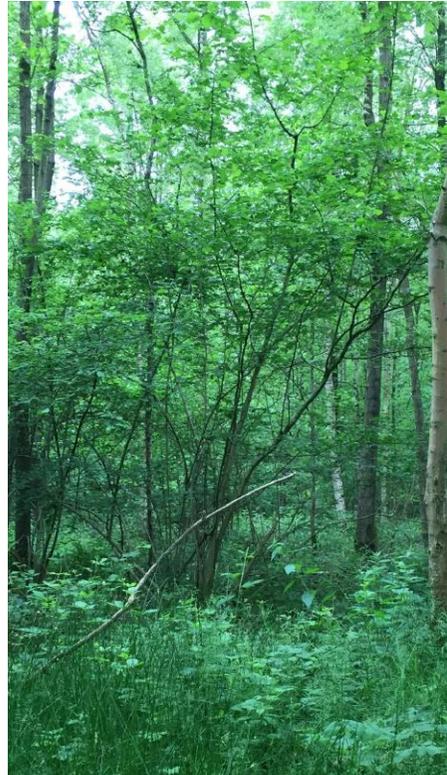
18 communes membres: *Ennetières-en-Weppes, Englos, Escobecques, Prêmesques, Capinghem, Lomme, Pérenchies, Lompret, Verlinghem, Wambrechies, Quesnoy-sur-Deûle, Linselles, Bondues, Marcq-en-Barœul, Mouvaux, Marquette-lez-Lille, Saint-André-Lez-Lille, Lambersart*



Commune remarquable de la Métropole Européenne de Lille

Commune membre du « Parc Naturel Métropolitain Arc Nord »

DES SITES ET CHEMINS COMPLÉMENTAIRES INTERCOMMUNAUX



- Base de loisir du fort
- Fort Pierquin
- Bois de Verlinghem
- Itinéraire PDIPR et GR
- Plaine agricole du Corbeau

LES ACTIONS PARTICIPATIVES



Echelle locale

Echelle communale

Echelle métropolitaine

Echelle métropolitaine

Echelle métropolitaine



❖ Etape 1 : Balade du 3 juin 2021 - balade sensible en présence des riverains



DES PREMIÈRES INTERROGATIONS...

Départ :

- « on ne veut pas être concierges du parking du bois »,
 - « allez-vous raser le bois ? »
- « comment les gens vont se garer pour aller dans le bois ? »
 - « leur discours introductif est rassurant ! »
- « c'est vrai qu'il y a de quoi faire sur le secteur du bois ! »
 - « Concrètement, quel est le projet de prévu? »
 - « Notre immobilier va prendre de la valeur! »

Cœur du village :

- « le parking à cette heure reflète son taux d'occupation (au $\frac{3}{4}$), sauf aux heures d'entrées et de sorties des écoles et le midi»,
 - « celui de l'école est occupé par le club de foot le WKD »
- « il y a un besoin de clarification entre les voies privées et les voies publiques, entre l'entrée du bois et le domaine de la Chanterelle ».

Sur le stationnement et le comparatif avec les aménagements sur Lille : « sauf qu'à Lille c'est plus grand et il y a plus de places »,

- « les entrées du bois seront où ? »
- « a-t-on une idée de la fréquentation du bois une fois aménagé ? »

- « on ne veut pas d'une autoroute à touristes qui viennent tous se garer derrière chez nous »
- « vous n'allez pas créer des chemins à travers les champs? Et les voitures ne doivent pas se garer n'importe où dans la campagne! »

Allée du tournebride :

- « ça veut dire quoi le travail sur la transparence pour les riverains ? »
- « les gens auront plus vite faite de se garer dans la résidence et utiliser la venelle »
- « j'habite à Verlinghem depuis 1 an, je m'y suis installée avec mon copain, je découvre ce projet, je trouve cela super! »

Chemin de la Tuilerie :

- « Comment connecter le bois aux autres chemins existant à valoriser? et que certains riverains ont déjà identifié »
- « Allez-vous aménager le bois pour les personnes à mobilité réduite? »
 - « Comment allez-vous faire pour empêcher les quads de rentrer? »
 - « Comment allez vous faire pour que les voitures ne pénètrent pas jusqu'au cœur du bois? »
 - « Est-ce qu'il y aura une maison du bois? »
- Rue zone 30 : « c'est une rue à cycliste et à joggers... c'est un des passages importants du jogging des fraises ».
- Rue zone 30 et résidence: « il ne faut pas que les gens se garent devant chez nous »

Conclusion église :

- « comment associez-vous les habitants, les assos, les anciens... à la construction du projet ? »

DES PREMIÈRES RÉPONSES...

Départ :

Cette balade est la première étape de co-construction du projet du bois avec les habitants. L'aménagement du bois s'oriente vers un projet de préservation et de découverte du bois, tourné autour de ses qualités écologiques. Les 35 ha sont conservés quasiment à l'identique. Actuellement, aucun projet n'est dessiné. Ce site doit entrer en complémentarité avec 8 autres sites majeurs du parc de l'Arc Nord. Projet qui s'étend sur 18 communes de Bondues à Prêmesque. L'ensemble sera relié par des cheminements doux, existants à 90% afin de prôner l'utilisation du vélo et de la marche à pied.

Cœur du village :

Tout l'enjeu du projet est de contenir les métropolitains au niveau du cœur du village et de la place centrale par un aménagement global. En effet, il est nécessaire d'intégrer des dispositifs accueillant au niveau de cette place et dissuadant au niveau de l'allée de Tournebride, du chemin de la Tuilerie et de la Grande Champreuille. Des poches de stationnement viendront compléter cette offre au niveau des autres sites. A savoir que le parking sera scrupuleusement dimensionné et étudié pour mutualiser les usages. Une signalétique claire et un site web permettront aux personnes de connaître les accès au bois. Le bois risque d'être fréquenté toute la semaine par les riverains et davantage le weekend par les métropolitains.

L'entrée principale du bois est envisagé côté centre-bourg. Les chemins qui liasonneront le bois aux autres sites emprunteront des chemins ruraux existants.

8

Allée du tournebride :

Cette allée semble se dessiner comme l'entrée principale du bois. Les attributs du bois (chemins et arbres) pourraient être copiés sur cette allée pour renforcer le sentiment d'allée forestière. L'interface avec les habitations et les connexions avec la résidence seront finement travaillées, afin de minimiser ou augmenter la transparence (brise-vue, plantation, portillon) et réduire les intrusions. L'accessibilité à la salle de Tournebride peut être également repensée avec l'installation d'une barrière forestière ou un panneau « sauf riverains », « impasse ».

Chemin de la Tuilerie :

Au sein du bois, des cheminements dont les largeurs et la matérialité seront variés permettront ou non certains usages (PMR, Vélo, cheval, poussette, etc.). Toutes les connexions peuvent être envisagées. Elles dépendront de la fragilité du milieu naturel, des risques de dégradation du bois. La nature ayant évolué assez spontanément, le bois présente une grande richesse écologique accentué par ses zones humides. Des dispositifs anti-intrusion permettront de gérer les usages, les vitesses, les moyens de déplacements (barrière, fossés, plantation, potelet, panneau). La zone 30 gagnerait en lisibilité si celle-ci était mieux aménagée (chicane, résine, signalisation au sol).

Conclusion église :

Plusieurs échanges et temps de concertation auront lieu dans le futur, soit dans la cadre du projet du parc, à l'échelle des 18 communes, soit spécifiquement sur le bois. La MEL s'engage à maintenir des temps d'échanges et de reporting fréquents auprès des habitants.

PROCHAINES DATES À RETENIR

LES ACTIONS PARTICIPATIVES



Objectif d'ouverture au public du bois : 2023



1, rue du Ballon
CS 50749 59034 LILLE CEDEX
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

www.lillemetropole.fr